



Litige assurance/delai de prescription

Par amayanne, le 02/11/2009 à 14:51

Bonjour,
en 2003 j'ai eu un accident de la circulation. la gendarmerie a établi que moi et le second conducteur étions responsable de cet accident 50/50.

à l'époque c'était ma mère qui payait les cotisations assurance et visiblement elle n'était pas à jour de ses paiements. mon assurance n'a donc pas voulu prendre en charge les dégâts de l'autre conducteur.

l'autre conducteur a fait appel à un fonds de garantie tandis que moi je faisais valoir mon indemnisation auprès de l'assurance de l'autre conducteur.

à ce jour, aucune indemnisation de l'assurance me concernant. par contre je reçois ce jour un courrier d'un huissier me disant responsable de cet accident et me demandant de rembourser 1700 euros au fond de garantie.

dois je rembourser le fonds de garantie ou y a-t-il prescription?? y a-t-il moyen de faire valoir mon indemnisation auprès de l'assurance de l'autre conducteur??